



LES IMMOBILISATIONS LES AMORTISSEMENTS

PUBLICS CONCERNES	PRE-REQUIS	OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Personne appelée à avoir des fonctions de comptable, gestionnaire, chef d'entreprise et créateur d'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Connaissance de base comptable 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Acquérir les principales notions en matière d'immobilisations corporelles et incorporelles. ◆ Calculer et comptabiliser les amortissements ◆ Apprécier les conséquences comptables et fiscales des transactions relatives aux immobilisations.

MOYENS PEDAGOGIQUES	METHODES PEDAGOGIQUES	EVALUATION/VALIDATION
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Petit groupe : 8 personnes maximum. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Alternance des phases d'acquisition théorique et des phases d'application concrète (ces dernières étant largement privilégiées). ◆ Possibilité pour les stagiaires d'enregistrer leurs travaux et/ou des exercices complémentaires sur leur clé USB. ◆ Un support imprimé est remis en début de session. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Evaluation tout au long de la formation. ◆ Attestation de stage.

DUREE	NIVEAU FORMATION	LIEU
<ul style="list-style-type: none"> ◆ 14 heures 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Niveau 2 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 53 rue de la Varenne SAINT MAUR DES FOSSES

PROGRAMME	
<p><u>Définition d'une immobilisation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Les critères permettant de définir une immobilisation. ◆ Les différentes catégories d'immobilisations corporelles et incorporelles. ◆ La distinction charge/immobilisation/stock. ◆ Les dépenses d'entretien et de réparation, d'agencements et d'aménagements et les dépenses de mise en conformité. ◆ Les immobilisations de faible valeur. ◆ La notion de composant. <p><u>Comptabiliser les acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ La détermination du coût d'acquisition ou de production. ◆ Le traitement des coûts de démantèlement. ◆ Les dépenses de gros entretien. ◆ Les pièces de rechange. ◆ Les dépenses ultérieures : immobilisations ou charges ? <p><u>Calculer et comptabiliser l'amortissement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Les biens amortissables. ◆ La base de calcul des amortissements et la notion de valeur résiduelle. ◆ La durée d'amortissement : distinction entre durée d'usage et durée d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les modes d'amortissement : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Variable (exceptionnel) ➢ Linéaire ➢ Dégressif ➢ Dérogatoire <p><u>Cessions, pertes et destructions d'immobilisations</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Comptabilisation des opérations ◆ Traitement des impacts liés aux dépréciations déjà constituées ◆ Régularisation de TVA <p><u>Les travaux de clôture</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Les inventaires physiques ◆ Imposition et suivi des plus ou moins-values ◆ Annexes liées aux immobilisations et aux amortissements ◆ Tableaux fiscaux